

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

SESSION 2012

CULTURE GENERALE ET EXPRESSION

Aucun matériel n'est autorisé - Durée 4 heures

Première partie : synthèse (40 points)

Paroles, échanges, conversations et révolution numérique

Vous rédigerez une synthèse concise, objective et ordonnée des documents suivants :

Document 1 : Article de France soir sur le scandale Galliano (mars 2012)

Document 2 : Article du Huffpost sur 3 tweets envoyés par un journaliste (février 2012)

Document 3 : Montaigne, *Les Essais*, Livre II chapitre XVIII *Du Démentir* (1588)

Document 4 : Illustration d'un article du site en ligne MeltyBuzz (Janvier 2012) avec leur aimable autorisation.

Deuxième partie, écriture personnelle (20 points)

Maeterlinck écrit dans *Le Silence des Humbles* : “Les âmes se pèsent dans le silence, comme l’or et l’argent se pèsent dans l’eau pure et les paroles que nous prononçons n’ont de sens que grâce au silence où elles baignent”

Pensez-vous qu’il faut choisir les gens avec qui on peut se taire ?

Document 1

John Galliano condamné à verser 6.000 euros

Le styliste John Galliano a été condamné, ce jeudi, à verser 6.000 avec sursis pour injures antisémites.

Six mois après son licenciement de la maison Dior, le styliste britannique John Galliano a été condamné, jeudi 8 septembre à 6.000 euros avec sursis pour les injures antisémites prononcées lors d'une altercation dans un bar parisien, dans le quartier du Marais, fin 2010 et début 2011. Plus précisément, il a été condamné à 4.000 euros d'amende avec sursis pour un incident survenu le 24 février 2011 et à 2.000 euros d'amende avec sursis pour une autre



John
Galliano n'a
pas assisté à
son procès
SIPA

altercation survenue le 8 octobre 2010, dans le même établissement. Il devra également s'acquitter d'un euro de dommages et intérêts auprès des victimes de ses insultes, proférées en état d'ébriété, ainsi qu'auprès de cinq associations antiracistes qui s'étaient portées parties civiles.

Le styliste de 50 ans, renvoyé de la maison Dior depuis, n'a pas assisté au délibéré, afin d'éviter la horde médiatique. Il faut dire que le 22 juin dernier, son procès devant la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris, qui s'était joué à guichets fermés, avait attiré les caméras du monde entier. John Galliano, qui avait reconnu être dépendant de l'alcool, des somnifères et du valium et avoir passé deux mois en Arizona en cure de désintoxication, avait déclaré : « *Je ne me souviens pas très bien de ce qui s'est passé* ». Avant d'expliquer qu'il avait « *toujours condamné le racisme et l'antisémitisme* ».

Des propos qui n'avaient pas convaincu le procureur, Anne de Fontanette, qui avait requis sa condamnation à au moins 10.000 euros d'amende. La magistrate avait reconnu qu'à ses yeux, John Galliano n'était « *pas un théoricien du racisme anti-juif ou anti-jaune* ». Mais, avait-elle ajouté, « *c'est le racisme et l'antisémitisme du quotidien, des parkings et des supermarchés, qui est pitoyable et effroyable.* »

[Article de France soir](#) (mars 2012)

Document n°2

Hamza Kashgari, journaliste saoudien menacé de mort pour des messages sur Twitter, expulsé vers son pays



Le HuffPost/AFP Première Publication: 12/02/2012

Hamza Kashgari est en Arabie Saoudite pour y être jugé. La Malaisie a renvoyé chez lui dimanche ce jeune journaliste saoudien menacé de mort pour des propos jugés blasphématoires publiés sur Twitter.

Il a été renvoyé sous la garde de responsables saoudiens, a précisé un responsable du gouvernement malaisien qui s'exprimait sous couvert de l'anonymat. Le gouvernement de Malaisie n'avait toujours pas confirmé ce rapatriement dimanche en début d'après-midi mais un communiqué du ministère de l'Intérieur indiquait que Kashgari serait de toute façon renvoyé chez lui.

"La Malaisie a depuis longtemps un accord selon lequel les individus réclamés par un pays sont extradés lorsque détenus par un autre, et (Kashgari) sera rapatrié selon cet accord", souligne le communiqué. "La nature des accusations contre cet individu dans ce cas est une affaire qui regarde les autorités d'Arabie saoudite", ajoute le ministère. La Malaisie et l'Arabie saoudite n'ont en fait pas de traité d'extradition officiel mais les deux pays musulmans entretiennent des liens cordiaux.

Le journaliste, qui travaille pour un quotidien local de Jeddah (ouest de l'Arabie saoudite), avait fui son pays après avoir publié sur Twitter une série de messages adressés au prophète Mahomet le jour anniversaire de sa naissance, qui tombait le 4 février cette année.

Au jour de ton anniversaire, je dirai que j'ai aimé le rebelle en toi, que tu as toujours été une source d'inspiration pour moi, et que je n'aime pas les halos de la divinité autour de toi. Je ne vais pas prier pour toi.

Au jour de ton anniversaire, je te trouve où que je me tourne. Je dirai que j'ai aimé certaines choses en toi mais j'en ai abhorré d'autres, et je n'ai pas compris beaucoup de choses à ton sujet.

Au jour de ton anniversaire, je ne m'inclinerai pas devant toi. Je n'embrasserai pas ta main. Je la serrerai plutôt d'égal à égal, et te sourirai comme tu me souris. Je te parlerai comme à un ami, pas plus.

Les propos du jeune homme ont provoqué une levée de boucliers sur le web. Hamza Kashgari a reçu plus de 30.000 réponses et menaces de morts après ces trois messages tandis que le comité saoudien des fatwas (édits religieux) a affirmé que le tweet constituait "une apostasie", un crime passible de la peine de mort dans le pays ultraconservateur de la péninsule Arabique. Un chef religieux influent, le cheikh Nasser al-Omar a notamment demandé son exécution à la télévision, larmes à l'appui.

Le jeune journaliste s'est excusé et a supprimé les messages, en vain. Son compte Twitter, @Hmzmz a été supprimé.

Hamza Kashgari avait été placé en détention par les autorités malaisiennes dès sa descente d'avion à l'aéroport international de Kuala Lumpur jeudi. L'interpellation faisait suite à un mandat d'arrêt émis par Interpol à la demande des autorités saoudiennes. Les ONG ont indiqué que le journaliste était juste en transit à Kuala Lumpur et que sa destination finale était la Nouvelle-Zélande.

Source :

http://www.huffingtonpost.fr/2012/02/12/hamza-kashgari-expulse_n_1271398.html?ref=mostpopular

Documents N°3

Nostre intelligence se conduisant par la seule voye de la parolle, celui qui la fauce, trahit la societ  publique. C'est le seul util, par le moyen duquel se communiquent noz volonte et noz pens es : c'est le truchement de nostre ame : s'il nous faut, nous ne nous tenons plus, nous ne nous entrecognoissons plus. S'il nous trompe, il rompt tout nostre commerce, et dissoult toutes les liaisons de nostre police [...]. Ce bon compaignon de Grece disoit, que les enfans s'amusement par les osselets, les hommes par les parolles. Quant aux divers usages de noz desmentirs, et les loix de nostre honneur en cela, et les changemens qu'elles ont re eu, je remets   une autre-fois d'en dire ce que j'en s ay ; et apprendray cependant, si je puis, en quel temps print commencement cette coustume, de si exactement poiser et mesurer les parolles, et d'y attacher nostre honneur : car il est ais    juger qu'elle n'estoit pas anciennement entre les Romains et les Grecs : Et m'a sembl  souvent nouveau et

estrange, de les voir se dementir et s'injurier, sans entrer pourtant en querelle. Les loix de leur devoir, prenoient quelque autre voye que les nostres. On appelle Cæsar, tantost voleur, tantost yvrongne à sa barbe. Nous voyons la liberté des invectives, qu'ils font les uns contre les autres ; je dy les plus grands chefs de guerre, de l'une et l'autre nation, où les parolles se revenchent seulement par les parolles, et ne se tirent à autre consequence.

Montaigne, *Les Essais*, Livre II chapitre XVIII Du Démentir (1588, 5ème édition)

Tout le texte est [disponible](#)

Document n°4



Illustration d'un [article](#) du site en ligne MeltyBuzz Janvier 2012 (avec leur aimable autorisation)